

Office Municipal des Sports
Centre Municipal Isabelle Villez
30 avenue Millet –
59200 TOURCOING

Tél. : 03 59 63 44 64

Fax : 03 59 69 70 61

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration
Du 29.04.2025

Présents : A. ACHIBA, F. TALPAERT, J.M. VUYLSTEKER, M.C. LEJEUNE, N. ANSART, V. BOURDIN, G. ALCARAZ, B. BECUE, J.P. BRUNNEVALE, P. ROMPTEAU, D. LEROY, M.P. MARRANT, J. MEERSSEMAN, D. RONDELAERE.

Excusés : I. COTTEL, N. DELCOUR, L. GHILMANOU, A. MAROUFI, C. RACHDI, P. DESPLECHIN, T. FERAILLE

Ordre du jour :

- Validation des travaux des commissions :
- Médico Sportive – Sport Adapté
- Haut Niveau – Ecole de Sport
- Finances
- Questions diverses

Intervention de Mme Bourdin concernant l'Action CLUB INCLUSIF. Elle rappelle que la réunion qui a eu lieu ce mois-ci concernait les clubs sportifs hors OMS (2 participants) Un rappel va être fait à toutes les associations, Président et Secrétaire pour l'inscription à la formation qui aura lieu les 13/14 et 16 juin à Léo Lagrange – cette action est financée par la Ville de Tourcoing.

COMMISSION MEDICO SPORTIVE – SPORT ADAPTE

Action SPORT SANTE : concerne un public sortant de milieu hospitalier.

On constate que plusieurs fédérations sportives ont produit leur action sport santé. Un questionnaire sera envoyé à toutes les associations concernant leurs projets sur le sujet. Mr. TALPAERT demande si un fond financier est prévu pour la formation d'encadrants, Mr ACHIBA signale qu'il n'y a pas d'aide financière particulière.

Le sujet sera abordé à la réunion de LA FNOMS prévue prochainement durant la matinée du samedi. Les membres de l'OMS souhaitant y participer se rapprocheront de Monsieur ACHIBA pour les inscriptions.

COMMISSION HAUT NIVEAU – ECOLE DE SPORT

La commission a travaillé sur l'élaboration de la Grille – Sports Féminins H.N.

Et sur le T.L.M amateur. – Interaction section PRO et section FORMATION Amateurs
J.P. BRUNNEVALE fait lecture du Compte-rendu de la dernière commission.

T.L.M. AMATEUR : Mr ACHIBA souhaiterait qu'on puisse rencontrer le club, afin de présenter le sujet de nos réflexions et que le club puisse nous donner les précisions qu'il souhaite sur leur mode de fonctionnement

Certains membres de l'OMS ne sont pas d'accord sur cette rencontre particulière, même si la situation « Amateur » de la section Formation a été de nombreuses fois reprise lors des discussions précédentes.

M. ACHIBA propose de rencontrer la nouvelle Présidente pour légitimer la décision de l'OMS, soit sous forme d'un C.A. ou comme souhaité uniquement avec les Présidents de Commissions.

Mr TALPAERT se questionne sur l'articulation de l'Equipe Pro et le club Amateur, sachant que le TLM PRO est une réelle dynamique sportive pour la Ville et aussi comment le club TLM voit la question.

Les membres de l'OMS soulignent qu'il s'agit d'une réflexion sur l'équité des sommes attribuées aux autres clubs amateurs face à celle perçue par le TLM amateur qui ne répond plus aux critères. Les membres de l'OMS regrettent que cela soit au détriment des autres clubs qui eux entrent dans les critères des montées et descentes selon leur résultat.

La discussion évolue sur **la situation des E.N.T.** concernant les subventions accordées précédemment sur les fonds de l'OMS. Force est de constater auparavant le club des E.N.T. figurait sur plusieurs lignes de subventions en fonctions de leurs activités diverses.

ECOLE DE SPORT

Concerne les enfants de moins de 14 ans, 29 en bénéficient, et 17 clubs n'ont pas répondu au questionnaire. Il est précisé qu'il n'y a plus de relance pour ce questionnaire.

Concernant Sport pour tous, subvention pour les non imposables. Mr ACHIBA souhaite une enquête approfondie sur la manière que cette aide est rétrocédée aux licenciés dans les différents clubs : remboursée ou déduite de la cotisation à l'inscription...

Il souhaite que les clubs fournissent une liste sur laquelle sera apposé la signature du bénéficiaire des remboursements.

Accord des membres présents sur les décisions de la Commission Haut Niveau sur la partie Ecole de Sport

Une nouvelle réunion sera programmée en octobre 2025 sur les différents sujets, car ceux-ci auront un impact sur les finances des clubs.

COMMISSION FINANCES

Retour sur les derniers chiffres fournis. La commission déplore une nouvelle fois des conditions dont ont été remis les derniers chiffres au service des sports

•Création d'un agenda de la commission

La commission doit être informée dans des délais raisonnables, lui permettant d'accomplir ses travaux, des dates de remise des informations nécessaires en vue des conseils municipaux.

Mr ACHIBA précise qu'il n'y a pas de précision en début d'année concernant ces dates.

Le président de la commission précise qu'il est important d'attendre la validation des commissions pour l'OMS avant de fournir tout chiffrage.

•Dossier de subvention

Le dossier mis à jour pour la demande de subvention 2025 a été présentée et sera envoyé pour le 15 mai. Retour des dossiers imprimés et informatiques au plus tard le 3 septembre.

Mr ALCARAZ précise que le dossier Sport pour Tous, sera envoyé fin juin, la gestion par le service des sports est reconduite. La fiche récapitulative est modifiée et sera demandée dactylographiée. A renvoyer pour le 30/9/2025

•Préparation des séances d'information pour les clubs.

Des séances seront mises en place en fonction des besoins. Elles seront organisées, sur inscription des clubs prévenus par mail, dans la salle de réunion que nous utilisons dorénavant au service des sports

Rappel : la M.D.A. peut aussi aider à la rédaction des dossiers.

Monsieur Alcaraz souhaite intervenir sur un sujet qu'on n'aborde que rarement en profondeur, à savoir **la baisse** répétée des subventions allouées aux clubs sportifs OMS. La dotation budgétée de 894 694€ qui était constante depuis 2015, mais en baisse depuis le covid.

- - 4717€ pour l'année 2021
- 2022 Année Covid
- - 14 717€ pour l'année 2023
- - 8.000€ pour l'année 2024
- - 8.000€ pour l'année 2025

Cette diminution qui touche directement les forces sportives tourquennoises à savoir les moins 18 ans.

Les informations qui nous sont données sur les facteurs ayant influencés ces décisions sont très flous :

- En 2023 : une erreur technique (mais les chiffres transmis et validés par le CA ont été modifiés),
- En 2024 : raison invoquée est la non-participation de la ville aux visites médicales,
- En 2025 : baisse autoritaire (peut-être pour éviter une interpellation en conseil municipal comme en 2024 ?)

Pourtant Madame BECUE Maire lors du conseil municipal du 17 juin 2024, a précisé **« Je rappelle que nous avons toujours maintenu les subventions aux associations sportives, qu'il n'y a jamais eu de baisse, sur l'enveloppe totale de l'OMS. »** Et confirmé par l'adjoint aux finances : **« une enveloppe, qui a été votée par la Ville, qui, d'ailleurs, n'a pas changé depuis pas mal d'années. »**

L'évolution des subventions accordées par la mairie aux associations sportives depuis 2015, montre que le rapport subvention Oms/subvention monde sportif, ne fait que baisser au détriment des clubs affiliés à l'OMS.

Le rapport était en 2015 de 52.90%/ 47.10% (et même 55%/45% et 57%/43% pour 2016/2017). Il est en 2024 de 46.2%/ 53.18% sans avoir pris en compte les subventions complémentaires de fin d'année (9850 URBAN TRAIL, 32 000 € pour la délocalisation du TLM

La raison qui a conduit à cette réduction, serait-elle des contraintes budgétaires spécifiques ?

il est légitime de se poser la question, mais à lecture des délibérations du dernier conseil Municipal, il apparaît que les subventions des associations tourquennoises sont, soit reconduites, soit augmentées, sauf pour la ligne financière des clubs OMS, diminuée de 8.000€ de la subvention traditionnelle.

Des interrogations également sur certaines subventions accordées cette année :

- TLM PRO 520 000€ reconduits mais il n'y a plus de clause de délocalisation pour le début de saison 2025/2026 !
- ENT natation 38 000 € reconduits, club ne faisant plus de compétitions seniors (apprentissage)
- Futsal Association 4 000€ reconduits, club n'ayant qu'une équipe en championnat

En tant qu'élus par les clubs affiliés à l'OMS, nous souhaiterions à minima pour nos adhérents un maintien de la somme allouée depuis 2015 avec mise en application de la

déclaration de madame le Maire, « ***nous avons toujours maintenu les subventions aux associations sportives...*** »

Pour conclure sur ce sujet, un souhait pour que notre Président et adjoint au sport, défendent un peu plus nos clubs OMS, face à l'administration municipale et à l'adjoint aux finances.

Suite à cette baisse de 8 000€, La commission finance souhaite une répartition sur l'ensemble des autres subventions. Ce sujet sera à délibérer lors d'un prochain CA après consultations des commission haut niveau et animation.

Certains clubs ne sont pas à jour de leur cotisation et de ce fait, ne respectent pas leurs obligations. (Académie Boxe, Association Sportive Bourgogne Foot, Confrérie d'arc Saint Sébastien, Flandre Aïto self défense, Roller club Tourcoing).

Ces clubs seront reçus par notre président et seront exclus de l'O.M.S. si nécessaire.

La commission souhaite qu'il en soit de même pour les clubs qui, ne sollicitant pas de subventions, ne fournissent pas la fiche d'identification obligatoire. (Activité physique sportive familiale Bourgogne, Confrérie d'arc Saint Sébastien, Flandre Aïto self défense, Skate Team Tourcoing)

Mr ACHIBA propose de les rencontrer.

De même les clubs ne fournissant pas le dossier administratif, ne pourront pas déposer de dossier Sport pour tous pour les non-imposables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du CA est levée.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
COMMISSION HAUT NIVEAU 1^{er} AVRIL* 2025

Présents : S. ACHIBA, J.P. BRUNNEVALLE, G. ALCARAZ, N. DELCOUR, R. DELMOTTE,
P. ROMPTEAU, D. FLAMENT, P. DUMORTIER, D. LEROY, J. MEERSSEMAN, A. MAROUFI.
Excusés : C. RACHID, J. MENDES, L. GHILMANOU.

Ordre du Jour :

Intégration du Foot féminin et du Rugby féminin dans la grille du Haut Niveau. Actualisation pour les autres sports co féminins (Basket Hand Volley) si besoin.

La situation du TLM Volley amateur.

Les écoles de sport.

Documents de travail : (cf. les pièces jointes à ce rapport).

La grille du niveau national.

Tableau récapitulatif des structures des sports co féminins (G. ALCARAZ).

Les documents préparatoires foot et rugby féminins.

Merci à Dominique, Gérard, Nicole, Julien et Robert pour leur aide à la préparation de cette réunion.

Points de discussion durant la réunion :

Les sports co féminins :

Pour mémoire, la grille de classement selon les critères OMS comporte 5 niveaux classés de 1 à 5. Elle ne concerne que les seniors, et les ligues professionnelles en sont exclues.

FOOT BALL : la hiérarchie des championnats du foot féminin est clairement établie. Gérard fait remarquer que les filles ne représentent que 10,5% du nombre des licenciés (cf. le tableau récapitulatif en pièce jointe). La commission propose d'intégrer cette discipline dans la grille au niveau 4 pour la Nationale 3. Plus tard dans les discussions, il sera précisé qu'un réexamen de la situation sera nécessaire d'ici 2 à 3 ans en fonction de l'évolution au sein de la fédération.

RUGBY : le rugby féminin est relativement récent, depuis 5/6 ans. Il s'agit de Rugby à 15. Mais une équipe doit compter au minimum 25 joueuses pour être créée, de ce fait on assiste souvent à des regroupements de clubs pour constituer une équipe. Les règles des championnats sont en évolution constante, en fonction du nombre de licenciées et de clubs participant. Il nous semble donc nécessaire d'attendre encore quelques années pour intégrer le rugby féminin dans la grille, le temps que cela ne devienne plus stable au niveau national.

BASKET, HAND et VOLLEY : Les championnats féminins sont en place depuis plus longtemps, et donc beaucoup plus stables. Dès lors, il ne nous apparaît pas nécessaire de modifier les classements dans la grille, les trois meilleurs niveaux de ces spécialités y figurant.

Après discussion des membres présents sur les associations-regroupements de clubs de plusieurs villes, il s'agira de revoir notamment et le cas échéant, les frais de déplacements.

En ce qui concerne le VOLLEY BALL Amateur :

Rappel historique : à la création de l'OMS, le volley professionnel existait déjà à Tourcoing. Les hommes politiques de l'époque et les membres fondateurs, considérant que la subvention accordée pour le volley professionnel était largement suffisante et dépassait celle accordée à l'OMS pour les autres sports, ont décidé de ne pas inclure le volley amateur au sein de l'OMS. La convention liant le TLM et la ville imposait même aux professionnels de soutenir et d'encadrer les amateurs.

La situation ayant évolué au fil des années, la section amateur est devenue indépendante et a demandé son affiliation à l'OMS, ce qui lui a été accordé au début des années 2000.

La situation a de nouveau changé, du fait de la FFVB qui a créé, il y a 2-3 ans, une division Elite Avenir qui ne concerne que les clubs de l'élite, et dans laquelle l'équipe amateur du TLM a été reversée.

Cette équipe n'est donc plus vraiment « amateur » dans le sens OMS dans la mesure où elle se retrouve dans un championnat où ils ne peuvent ni monter ni descendre, et qui dépend directement du statut de l'équipe pro. Pascal précise que ce sont des Séniors jusque 23 ans mais l'équipe peut avoir 2 joueurs plus âgés – ensuite ils deviennent PRO.

Discussion, réflexion et propositions car on n'est plus dans la même équité vis-à-vis des autres clubs, lésés à juste titre :

- 1- On retire le TLM amateur de l'OMS, comme c'était le cas avant.
- 2- On revoit la position dans la grille (de Niveau1, redescendre en niveau 5)
- 3- On le retire du niveau national

A déterminer au plus tard pour le Prochain Conseil d'Administration.

En apport de réflexion, N. DELCOUR, demande en consultation le texte qui détermine cette équipe amateur obligatoire quand fonctionne une équipe PRO ;

J.P. propose une mise en niveau 5 avec un étalement sur 2 à 3 ans, et en ce qui concerne leur encadrement, c'est l'Equipe PRO qui en assure la fonction.

Mr. ACHIBA souligne aux vues des arguments discutés, que l'on a pu approfondir la réflexion.

Les écoles de sport : (cf. les pièces jointes)

Concerne 46 écoles mais on constate que seulement 29 ont répondues cette année.

Voir les fiches établies pour la Mairie.

Une réunion du Conseil d'Administration est demandée entre le 16 et le 30 avril prochain.

J.P. Brunnevalle (avec l'aide de J. MEERSSEMAN)